News Release

Communiqué

Minister for International Trade



Ministre du Commerce extérieur

 N^{0} 049

Le 6 mars 1989

PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE 1989

Le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, a donné aujourd'hui le coup d'envoi officiel du programme 1989 du Prix d'excellence à l'exportation canadienne.

Depuis sa création en 1983, le Prix a été décerné à quatre-vingts firmes canadiennes s'étant tout particulièrement signalées dans le domaine de l'exportation. Les ventes extérieures de produits et de services entrent pour plus du quart dans notre PIB. C'est dire le rôle considérable et toujours croissant tenu par les exportateurs dans l'économie du Canada, ainsi que son importance bien réelle pour le bien-être de chaque Canadien. Les résultats à l'exportation sont aussi un indice de vitalité et de compétitivité, tant de notre économie que des entreprises qui s'efforcent de relever les défis du marché international.

"La signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, ainsi que les négociations commerciales multilatérales en cours, faciliteront et élargiront l'accès aux marchés. Grâce à cette double stratégie commerciale, de magnifiques débouchés s'ouvriront aux exportateurs canadiens", a déclaré le ministre Crosbie.

Et d'ajouter: "Les lauréats de ce Prix nous apportent la preuve que les exportateurs canadiens sont en mesure de faire face à la concurrence du marché mondial. Ils doivent leur succès éclatant à leur détermination et à leur esprit d'initiative".

Les sociétés qui exportent depuis trois ans au moins peuvent recevoir le Prix si elles répondent à l'une au moins des conditions suivantes:

.../2

- avoir introduit de nouveaux produits d'exportation sur le marché mondial;
- avoir réussi à s'implanter sur de nouveaux marchés;
- avoir sensiblement accru ses ventes à l'exportation au cours des trois dernières années;
- avoir su conserver ses marchés face à une forte concurrence.

M. Crosbie remettra le Prix aux lauréats lors d'une cérémonie organisée à Ottawa par le ministère des Affaires extérieures parallèlement à l'assemblée annuelle de l'Association des exportateurs canadiens, le 2 octobre 1989.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 mai 1989. Pour se procurer les formulaires de candidature, s'adresser au ministère des Affaires extérieures (Info-Export, appel sans frais au numéro 1-800-267-8376) ou au Centre du commerce international du bureau provincial d'Industrie, Sciences et Technologie Canada le plus proche, où ils seront disponibles à partir du 3 avril.